

Extrait du conseil d'administration du 13 novembre 2020 (par visio-conférence)

Présents : Christine ALBARET, Jean-Paul BARREYRE, Daniel BARRIER, Théo BERMOND, Francis BORDEL, Claire LAGADEC, Christian MIOLANE, Pascale MIOLANE, Jean-Louis MOLLIMARD, Georges MOREL, Philippe REYROLLE, Nicolas TUFFERY.

Excusées : Coralie Faivre, Christelle VERNIERE.

Absent : Pierre MUNTANER.

Déroulé de l'assemblée générale

Compte tenu de la crise sanitaire, il est décidé de ne pas maintenir l'assemblée générale en présentiel, ni de la décaler ultérieurement.

Nous ferons donc en 2020 une assemblée générale sous forme de réunion du conseil d'administration avec soumission des décisions aux adhérents de manière dématérialisée.

Le bureau rédigera les rapports (bilan des activités 2020, bilan financier 2020, prévisionnel 2021, calendrier 2021) qui seront envoyés par mail à l'ensemble des adhérents, par courrier pour ceux n'utilisant pas Internet ou réclamant ce mode de transmission.

La validation de ces rapports se fera via un vote à effectuer en ligne ou par retour de courrier.

La démarche sera détaillée, et les dates précisées.

Statuts et règlement intérieur

Ceux-ci ont fait l'objet d'une révision. Pas de changement majeur mais quelques modifications/précisions ont tout de même été apportées telles que la durée de l'adhésion (de septembre à août), la possibilité d'une éventuelle co-présidence, les rôles des dirigeants.

Mise à jour des parcours 2021

Quelques remarques sont à prendre en compte pour les parcours 2021 (parcours des dimanches, jours fériés et de Roue libre). Ces parcours seront en libre consultation et téléchargement sur OpenRunner, à disposition sur le site Internet du club et imprimés à la demande.

Relance des demandes de licence

Nous ferons le point sur ces relances lors de la prochaine réunion du club. Seule une vingtaine d'adhérents n'ont pas encore répondu.

Quid du loto

Vu l'évolution de la pandémie, nous décidons à l'unanimité d'annuler le loto initialement prévu en janvier 2021. Selon l'actualité, nous verrons si nous pouvons le reporter en cours d'année.

Semaine familiale en Ardèche et semaine sportive au Pays basque

- **Ardèche** : le séjour du 9 au 16 mai serait maintenu au Rouret pour éviter de perdre l'acompte versé.

- **Pays Basque** : Alain ROUILLARD a fait parvenir les conditions et le déroulé du séjour qui aura lieu du 12 au 19 juin.

Afin d'anticiper et confirmer les réservations aux loueurs, un message va être envoyé aux adhérents dès maintenant pour qu'ils se positionnent, avant le 18 décembre pour la semaine familiale et avant le 3 décembre pour la semaine sportive.

Par mesure d'économie et par équité, puisque nous ne pouvons ni organiser le bal ni le loto, il a été convenu de ne pas participer financièrement à ces séjours (sauf pour les apéritifs).